

Contrat d'engagements des adhérents de l'Association pour le **M**aintien de l'**A**griculture **P**aysanne  
« **La Sente de P'tits Légumes** » 30 ter, rue Alfred de Vigny 78960 Voisins-le-Bretonneux

Nom Pascal Valois  
Courriel SAS Ferme des Clos  
Les clos  
78830 BONNELLES  
Téléphone

**Contrat POULETS 2020-2021**  
Période du 15 octobre 2020 au 7 octobre 2021 : 12 livraisons  
les 5 NOV / 3 DEC / 7 JANV / 28 JANV / 4 MARS / 25 MARS  
6 MAI / 20 MAI / 17 JUIN / 15 JUIL / 9 SEPT / 7 OCT

**Engagements du consommateur-adhérent :**

- Être à jour de son adhésion à l'association : 10 € pour un an, 20 € si soutien au réseau des amap d'Ile de France (chèque à l'ordre de 'AMAP Sente des P'tits Légumes').
- S'engager à respecter les principes énoncés dans la charte des AMAP, à lire sur <http://www.sentedesptitslegumes.fr/>, en particulier « à prendre en compte équitablement les fluctuations et les aléas inhérents à l'activité du producteur » : accepter les variations de poids des poulets (+ ou - 300g environ).
- S'engager pour une livraison toutes les 4 semaines pour un nombre de poulets fixe sur la durée du contrat. Le poids moyen d'un poulet est évalué à 2 kg.
- Les livraisons auront lieu aux dates ci-dessus : à noter qu'il n'y a pas de livraison en août.
- Payer à l'avance les poulets commandés.
- Le prix est fixé à 21 € le poulet vidé, prêt à cuire.
- Faire quatre chèques, du montant de 3 livraisons, à l'ordre de « SAS Ferme des Clos». Ils seront transmis les 22 octobre, 7 janvier, 8 avril et 1er juillet à Pascal Valois par notre référente-poulets.
- Prendre ses poulets le jeudi aux dates indiquées ci-dessous entre 17h30 et 19h, (entre 18h30 et 20h pendant les vacances scolaires d'été).
- En cas d'empêchement, l'adhérent se charge de trouver une tierce personne qui prendra ses poulets et signera le cahier de distributions.
- Les poulets oubliés par les adhérents seront soit partagés, soit repris par le producteur.

**Engagement du producteur-adhérent :**

- Produire selon les méthodes de l'agriculture biologique.
- Garantir un poids minimal de 1,7 kg et s'engager sur un poids moyen sur l'année de 2 kg.
- Livrer en véhicule réfrigéré les poulets prépayés aux dates indiquées ci-dessous entre 17h00 et 17h20 (18h10 et 18h30 pendant les vacances scolaires d'été).
- Aviser ses partenaires en cas de problème exceptionnel qui affecterait l'élevage.
- Expliquer le travail de l'exploitation à ses partenaires.
- Prendre en compte les remarques et les besoins des adhérents.
- Accepter les visites des adhérents à l'exploitation.

Voir planning des permanences :

<https://docs.google.com/spreadsheets/d/1pmVisvjKXb0mRMw5QDK-ixa6-xg9ekZdVCz8m8VE4to/edit?authkey=CP7XjbwL&hl=fr&hl=fr&authkey=CP7XjbwL#gid=229948722>

Quantité poulets livraison	de par	Montant pour une livraison (21 € le poulet)	Montant pour trois livraisons (4 chèques)

M.....

Date

Signature

Pascal Valois, producteur

le 6/10/2020

Signature

